



## L'APERÇU DE...

**Fabien Desage**  
Maître de conférences  
en science politique à l'Université de Lille

### De la « mixité sociale » à la justice spatiale ?

Les politiques de lutte contre la ségrégation sociospatiale ont presque cinquante ans. Aux premières « politiques de la ville », tournées vers le tissu social des « banlieues », succèdent des interventions lourdes sur le bâti, au nom du renforcement de la « mixité sociale ». Alors que les opérations de « démolition/reconstruction » transforment radicalement les quartiers populaires, les politiques dans les communes privilégiées (art. 55 de la loi SRU) apparaissent beaucoup moins drastiques.

Vingt ans et des dizaines de milliards d'euros plus tard, où en est la ségrégation urbaine en France et dans l'agglomération lilloise ? À peu près au même point, quand elle ne s'est pas intensifiée. Surtout, ces politiques urbaines ne sont pas parvenues à améliorer sensiblement la situation socio-économique des quartiers défavorisés.

Les recherches en sciences sociales et les études telles que celles de l'Agence, si elles n'apportent pas toujours la « bonne nouvelle » escomptée, sont pourtant essentielles pour comprendre les mécanismes qui (re) produisent les inégalités, indépendamment des (bonnes) intentions. L'espace local n'est certainement pas le seul – ni même le principal – échelon pour agir sur ces dynamiques inégalitaires, fruits de processus macro-économiques et politiques complexes. Mais il devrait *a minima* offrir des mécanismes de répartition égalitaire de charges, de moyens et des droits.

À force de se focaliser sur les quartiers pauvres et leurs habitants, les politiques publiques ont souvent négligé d'intervenir à l'autre bout de la chaîne ségrégative. Si le développement du logement social sur l'ensemble du territoire reste l'un des leviers les plus puissants, la régulation des marchés privés et la lutte contre les discriminations (« préférence communale ») sont tout aussi indispensables à un objectif de justice, lui-même préférable à celui de « mixité sociale » pour assurer le vivre ensemble.

## LA CARTE DU MOIS

### DESTINATION DES MÉNAGES QUITTANT LE SCOT POUR ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ DANS LES AUTRES EPCI DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS EN 2015



La carte ci-dessus permet de repérer les EPCI de destination des ménages originaires du Scot qui quittent le territoire pour accéder à la propriété dans un territoire différent. On peut remarquer que ces migrations concernent en majorité les EPCI limitrophes du Scot et observer une spécialisation sociale des territoires d'accueil : les ménages employés et ouvriers constituent les catégories d'acquéreurs dominantes dans les intercommunalités du Sud et de l'Ouest du Scot de Lille métropole (CA de Lens-Liévin et d'Hénin Carvin, CC de Flandre intérieure et Flandre Lys) quand les professions intermédiaires ont davantage tendance à s'orienter vers le Sud-Ouest du territoire du Scot (CA du Douaisis et CA de la Porte du Hainaut). Ces migrations, notamment opérées par des primo-accédants, interrogent la disponibilité d'une offre accessible à ces ménages sur le territoire du Scot.

L'Aperçu est une publication de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY  
Responsable de publication : Amélia DUVAL  
Rédaction : Benjamin MOREAU



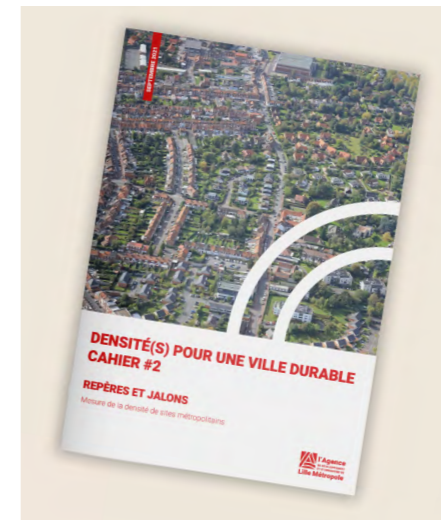
adulm59 adulm  
adu-lille-metropole.org

Centre Europe Azur, 323 avenue du Président Hoover 59000 Lille // +33 (0)3 20 63 33 50

# L'APERÇU

de l'Agence N°6 · Octobre 2021

## LES ACTUALITÉS



### 14 ÎLOTS PASSÉS À LA LOUPE DE LA DENSITÉ

Le cahier n°2 de la série « Densité(s) pour une ville durable » est disponible ! 14 îlots de la métropole aux formes urbaines très diverses sont observés sous le filtre de la densité : description du tissu, surface, proportion d'habitat et de végétal...

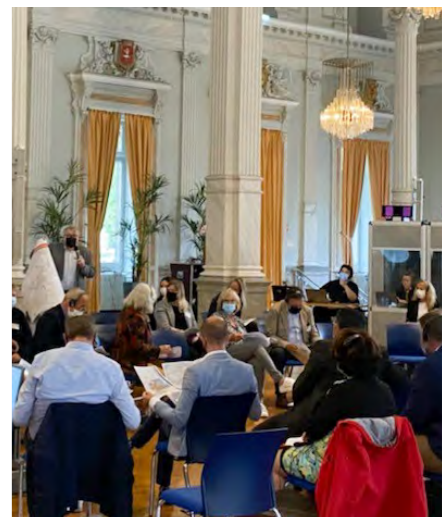
En fiches synthétiques, ce cahier permet une analyse fine de morphologies urbaines types du territoire.

Accorder densité et qualité de vie en harmonie avec toute la diversité des villes, villages et quartiers de la métropole : un vaste sujet, abordé dans cette collection qui sera complétée prochainement par de nouveaux cahiers.

À découvrir sur le site internet de l'Agence [adu-lille-metropole.org](http://adu-lille-metropole.org).

### RETOUR SUR LES RENCONTRES DE PROXIMITÉ

Le 14 septembre dernier, l'Agence co-organisait avec l'Eurométropole la rencontre territoriale des 23 communes frontalières à la Préfecture des Hauts-de-France : l'occasion d'échanger sur la gestion quotidienne de la frontière française et belge. L'Agence y a présenté les résultats de son enquête sur l'impact de la crise sanitaire sur les coopérations transfrontalières et sur la vie des citoyens, réalisée avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). Le sujet de la sécurité et de la coopération policière a fait l'objet d'une première réflexion partenariale.



### LIVING LAB : LA DÉMARCHE « INITIATIVES, INNOVATION ET VIEILLISSEMENT »

La démarche IIV, initiée en 2019, porte sur l'adaptation de l'habitat face au vieillissement de la population. Il permet à divers partenaires (collectivités, universités, bailleurs sociaux, caisses de retraite et prévoyance, acteurs sociaux) d'échanger et de partager des expériences, des innovations, des projets d'habitat adapté, répondant aux besoins des habitants et des territoires. Dans ce cadre, le groupe projet collabore avec la MEL pour la construction de son Programme Local de l'Habitat, notamment pour l'évaluation des opérations Octaves (projet expérimental de logements seniors) et la production du programme d'actions du PLH. En 2022, le groupe poursuivra la démarche par des promenades sensibles mettant en situation réelle des habitants.



Immeubles de logements privés (à gauche) et de logements sociaux (à droite) au sein du même îlot. Lille, Porte de Valenciennes © ADULM

# LE DOSSIER THÉMATIQUE

## VIVRE ENSEMBLE DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

Dans la lignée des travaux réalisés par l'Agence en 2015, l'analyse dans le temps des migrations résidentielles permet de suivre l'évolution des profils démographiques et sociaux des différents territoires de la métropole<sup>1</sup>. L'actualisation de ces travaux est riche d'enseignements quant aux effets des migrations résidentielles sur le peuplement du Scot de Lille Métropole, sur les relations qu'entretient la métropole avec ses territoires limitrophes et questionne les effets de certaines politiques publiques, notamment dans le champ du logement.

### SÉGRÉGATION SOCIOESPATIALE ET MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES : DES PHÉNOMÈNES INTIMEMENT LIÉS ?

#### Un territoire du Scot en croissance démographique malgré un déficit migratoire

Entre 2010 et 2015, la population du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de Lille Métropole a augmenté de 5 500 personnes par an. Cette croissance démographique s'explique par une forte natalité entraînant un accroissement naturel de 9 400 personnes par an. Cependant, un solde migratoire négatif est observé sur le territoire.

Le caractère étudiant de la métropole explique en partie ce phénomène : s'ils constituent une large part des entrants, les jeunes actifs quittent parfois le territoire de leurs études pour commencer leur carrière professionnelle suivant un phénomène observé dans d'autres villes

étudiantes en France. Par ailleurs, les différents territoires de la métropole ne sont pas égaux vis-à-vis des migrations : la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC), les territoires de la Lys et la couronne Sud de la métropole sont excédentaires alors que les territoires lillois, roubaisien et les couronnes Est et Nord enregistrent le plus de départs.

#### Une spécialisation sociale des territoires du Scot renforcée par les mobilités résidentielles

A l'interne, on peut observer une spécialisation sociale des différents territoires du Scot. Les mobilités résidentielles des propriétaires accentuent la spécialisation sociale des espaces résidentiels : les cadres ont tendance à accéder à la propriété dans des territoires au statut socio-résidentiel élevé quand, à l'inverse, les employés et ouvriers y accèdent dans des territoires au statut socio-résidentiel plus bas<sup>2</sup>. On observe égale-



Inauguration, Faches-Thumesnil © MEL

ment un phénomène de migration hors du Scot d'une partie des ménages modestes souhaitant accéder à la propriété.

Ce phénomène s'exprime également au sein des migrations réalisées dans le parc locatif privé. Seules les migrations au sein du parc social, dont les attributions sont régies par d'importants dispositifs nationaux et métropolitains, participent à réduire la ségrégation. Néanmoins, elles représentent des volumes trop faibles pour avoir un réel effet sur celle-ci. Ces constats font apparaître une division sociale spatialement marquée du Scot de Lille Métropole. Ces résultats interpellent les politiques nationales et métropolitaines du logement, qui tentent depuis les années 2000 de réduire la ségrégation du territoire.

### REGARDS D'ACTEURS DU LOGEMENT SUR LA MIXITÉ SOCIALE

#### Un concept, plusieurs approches

Le concept de mixité sociale, au centre des politiques de logement et de renouvellement urbain depuis le début des années 2000, est questionné de longue date par la recherche en sciences sociales. Centrée essentiellement sur la répartition et le peuplement du logement social dans les politiques publiques, la mixité sociale ne repose cependant sur aucune définition précise ni consensuelle. De ce fait, les différents acteurs des politiques du logement adoptent une approche différente de ce concept en fonction de leurs contraintes et intérêts propres. En accord avec ces conceptions, ces acteurs « mettent en œuvre » la mixité sociale à différentes échelles (peuplement des résidences de logement sociaux, construction d'une certaine partie de logements sociaux au

sein d'opérations immobilières, rééquilibrage de la proportion de logements sociaux entre différents quartiers d'une ville...). Cette multiplicité de conceptions de la mixité sociale induit des pratiques qui peuvent conduire, paradoxalement, à créer des freins à l'accès au logement social, notamment lors des relogements issus des opérations de rénovation urbaine, et à alimenter la hausse des prix d'acquisition des logements libres dans le cadre des opérations en VEFA-HLM.

#### La nécessité d'interroger plus globalement les conditions du vivre ensemble

Les rencontres avec les différents acteurs ont montré que le logement n'était qu'une dimension, néanmoins révélatrice, des inégalités et de la ségrégation sociospatiale du territoire métropolitain. La concentration sur le logement, notamment social, des politiques publiques de lutte contre la ségrégation montrent dès lors leur limite à enrayer les dynamiques ségrégatives qui s'expriment dans d'autres pans de la vie des habitants (choix de l'école, emploi, difficulté d'accès aux transports...). De fait, ces travaux interrogent les conditions pratiques de l'amélioration du vivre ensemble sur la métropole, entendu comme la réalisation des projets résidentiels, associatifs, éducatifs et de loisirs des ménages, ainsi que l'appropriation du logement, du quartier et la participation à la vie sociale et politique de la cité.

Retrouvez les études « Vivre ensemble dans la métropole lilloise » disponibles sur le site internet de l'Agence : <https://www.adu-lille-metropole.org>

## LES CHIFFRES CLÉS



+ 5 500 personnes par an sur le territoire du Scot



La MEL est la métropole française la plus ségrégée pour les immigrés et les précaires dans l'emploi



50% des arrivants ont moins de 25 ans



75% des arrivants s'installent dans le parc privé

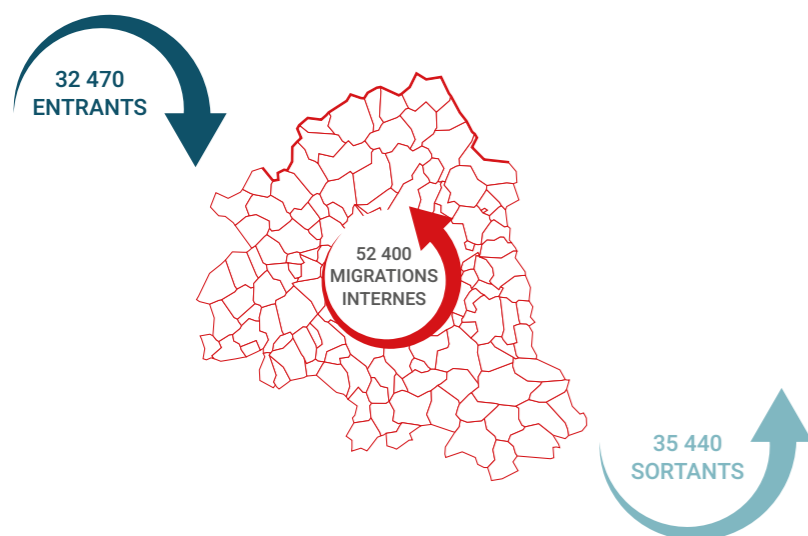


2 110 ménages ont quitté le territoire du Scot pour accéder à la propriété dans un des territoires de l'ex-région Nord-Pas de Calais



57% des propriétaires ayant migré au sein du Scot appartiennent aux catégories cadres et professions intermédiaires

### Le Scot de Lille Métropole : 1 241 570 habitants en 2015



<sup>1</sup> Depuis 2013, les personnes recensées par l'Insee sont interrogées sur leur lieu de résidence un an auparavant. Ce fichier sert de base à l'analyse des migrations résidentielles qui désignent donc les mouvements de déménagements des ménages dans et à l'extérieur du territoire du Scot.

<sup>2</sup> Une caractérisation des profils socio-résidentiels des territoires du Scot de Lille Métropole a été réalisée par l'Agence sous la forme d'un poster distinguant chaque IRIS du territoire du Scot selon ses caractéristiques d'habitat et de peuplement.